

DELIBERATION
du conseil d'administration de l'université de Bourgogne
Séance du 27 septembre 2023

Délibération n° 2023 – 27/09/2023 – 6

*Évolution de l'ESIREM en École polytechnique universitaire
de l'université de Bourgogne*

- VU le code de l'éducation
- VU les statuts de l'université de Bourgogne

Effectif statutaire : 32 Membres en exercice : 30 Quorum : 15 Membres présents : 17 Membres représentés : 4 Total : 21	Refus de vote : 0 Abstention(s) : 0 Suffrages exprimés : 21 Pour : 21 Contre : 0
---	---

Le conseil d'administration, après en avoir délibéré, **approuve l'évolution de l'ESIREM en École polytechnique universitaire de l'université de Bourgogne.**

Dijon, le 28 septembre 2023

Le Président de l'université de Bourgogne,


Vincent THOMAS

P.J. : Courrier Polytech du 11 juillet 2023

Délibération transmise à la rectrice de la région académique Bourgogne-Franche-Comté
Chancelière de l'université de Bourgogne

Délibération publiée sur le site internet de l'établissement

La directrice de la fondation Polytech

A Monsieur le Directeur de l'ESIREM,

Copie à Monsieur le Président de l'Université
De Bourgogne

Nantes, le 11 Juillet 2023

Objet : Approbation du Conseil d'Administration de la fondation Polytech d'intégration de l'ESIREM comme école membre du réseau Polytech.

Annexes : Calendrier prévisionnel et extrait du relevé de conclusions du CA de la fondation du 08 juin.

Monsieur le Directeur,

Le Conseil d'Administration de la Fondation Partenariale Polytech qui s'est tenu le 8 juin 2023, a approuvé à l'unanimité des membres présents et représentés, la proposition de faire évoluer le statut de l'ESIREM d'école associée au réseau Polytech vers celui d'école membre du réseau Polytech.

Le nom d'usage sera Polytech Dijon. Il est proposé que le premier recrutement de PeiP soit effectué en septembre 2024 et que l'ensemble des admissions en cycle ingénieur en septembre 2026 de Polytech Dijon soient dans le cadre des procédures du réseau Polytech.

Après approbation par le conseil d'administration de l'Université de Bourgogne, la procédure d'entrée en tant qu'école membre pourra être lancée, en concertation avec toutes les parties, pour permettre d'assurer la transition auprès de vos équipes et du réseau Polytech.


L'université de Bourgogne demandera auprès de la CTI et du MESRI le changement de nom et de statut de l'ESIREM en École Polytechnique Universitaire de l'université de Dijon au sens des articles L713-9 et L173-2.

Un calendrier précis des échéances sera défini mutuellement afin de respecter le fonctionnement de chacune des parties. Les dates principales sont présentées en annexe de ce document.

Le présent courrier sera transmis pour information au Président de votre université.

En vous priant de recevoir, Monsieur le Directeur, l'expression de mes salutations distinguées.

La Directrice de la fondation
Mme Mélinda BOUQUEREL



Calendrier prévisionnel de mise en place des procédures admissions

01/09/2024 (au plus tôt)	1. Recrutement de la première promotion de PEIP de Polytech Dijon
01/09/2025 (au plus tôt 1 an après 1.)	2. Orientation d'élèves de CPI ESIREM en cycle ingénieur Polytech pour les volontaires selon les places ouvertes
01/09/2026 (au plus tôt 2 ans après 1.)	3. Premier recrutement d'élèves ingénieur de l'École Polytechnique Universitaire de l'université de Bourgogne